

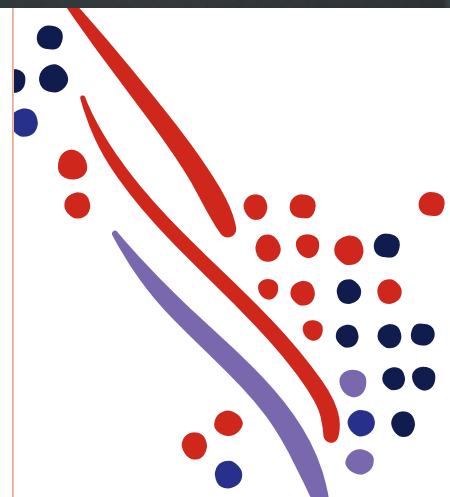


Axer le développement
sur les personnesSM



La confidentialité à ADP

Comment ADP s'y prend-elle pour vous aider à respecter les lois sur la protection des données et la confidentialité partout dans le monde?





L'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en Europe a permis de sensibiliser davantage tout le monde quant à la confidentialité et à la protection des données. En uniformisant l'approche en matière de protection des données à l'échelle de l'Union européenne, le règlement a créé un précédent que d'autres pays ont suivi. Du Brésil à l'Inde en passant par la Californie et d'autres états des États-Unis, le RGPD a servi de catalyseur à l'élaboration de lois plus strictes et mieux définies sur la confidentialité, lesquelles obligent les organisations à rendre des comptes partout dans le monde.

Assurer le traitement de vos renseignements personnels tout en s'adaptant aux défis croissants que pose le respect de la confidentialité et de la protection des données est l'un de nos principes fondateurs.

En tant que fournisseur de services, nous priorisons la confidentialité et la protection des données dans l'ensemble de nos produits et services. C'est pourquoi des milliers d'entreprises multinationales et des millions d'employés et de travailleurs partout dans le monde confient à ADP leurs renseignements personnels les plus confidentiels.

Parce que notre entreprise doit se conformer aux lois sur la confidentialité concernant les données personnelles que nous détenons pour nos propres employés et nos relations d'affaires, nous avons intégré des principes de confidentialité à nos processus.

La confidentialité est notre priorité

ADP a opérationnalisé les principes suivants partout dans le monde :

Confidentialité dès la conception

Les principes relatifs à la confidentialité sont solidement ancrés dans le modèle d'entreprise d'ADP. À chaque étape de la conception et du développement de nouvelles technologies, la confidentialité et la protection de vos données sont nos priorités.



Transparence et notification

Que vous représentiez une entreprise ou que vous soyez une personne dont les données sont traitées par ADP en tant que fournisseur de services ou en tant qu'entreprise, la déclaration de confidentialité d'ADP qui est mise à votre disposition vous fournira de l'information sur la façon dont ADP traite vos données personnelles.



Données restreintes et accès contrôlé

Nous recueillons et utilisons uniquement le minimum de données personnelles requises pour parvenir aux fins commerciales visées par leur collecte. Lorsqu'ADP traite vos données, l'accès à celles-ci est accordé en fonction de rôles et de fonctions spécifiques.



Choix et consentement

ADP s'engage à respecter vos choix lors de la collecte de vos données personnelles. Nous traiterons vos données en vertu des fins commerciales visées par leur collecte et conformément aux contrats de nos clients.



Gestion normalisée des informations des dossiers

Dans l'ensemble d'ADP, nos calendriers de conservation des dossiers régissent la durée de conservation appropriée pour tous les types de documents que détient ADP, ainsi que le moment où ceux-ci doivent être détruits.



Accessibilité et exactitude

Lorsque cela est raisonnable ou que la loi l'exige, ADP vous fournira les renseignements que vous pourriez demander concernant les données que nous recueillons, conformément à nos Règles d'entreprise contraignantes (REC). Lorsqu'ADP traite des données personnelles au nom de ses clients, la société assistera ceux-ci pour répondre aux demandes des personnes, conformément à la loi applicable et à l'entente contractuelle conclue avec ses clients. Nous nous engageons à vous fournir une possibilité raisonnable de vérifier vos données personnelles et de les mettre à jour si elles sont erronées.



Transferts transfrontaliers de données

En cas de transfert de données personnelles d'un pays à un autre, ADP se conformera aux lois applicables. Le cas échéant, ADP se conformera également à ses REC relatif à la confidentialité des services de traitement des données de clients (Code relatif au responsable du traitement), lesquelles constituent le principal fondement juridique au transfert des données personnelles des employés de nos clients depuis des emplacements européens vers des membres du groupe ADP situés hors de l'Espace économique européen (EEE).



Documentation des activités de traitement des données

Nous cartographions les flux de données et procédons à des évaluations de confidentialité dans le cadre de nos activités de traitement des données, ce qui nous permet de répertorier nos activités de traitement.



Processus de gestion des incidents

Notre processus d'intervention en cas d'incident est conçu de sorte à garantir la résolution rapide et efficace de tout incident lié à la sécurité, conformément aux politiques, aux procédures et aux exigences légales d'ADP en matière de sécurité.



Supervision des fournisseurs tiers

Les fournisseurs d'ADP doivent respecter les normes de sécurité des données et de confidentialité de l'entreprise. Notre processus d'assurance des fournisseurs nous permet d'évaluer nos fournisseurs avant de signer une entente avec eux. Le contrat de nos fournisseurs les oblige à respecter les principes de confidentialité d'ADP.



La protection des données à caractère personnel de nos clients et de leurs employés est d'une importance capitale pour ADP. Nos clients nous confient leurs données les plus sensibles, et nous sommes à la hauteur de cette confiance à travers notre programme global de confidentialité, conçu pour aider nos clients à respecter leurs obligations en matière de confidentialité partout où ils mènent des activités. Nos règles d'entreprise contraignantes, approuvées par les autorités européennes chargées de la protection des données, constituent le fondement de notre programme de protection de la vie privée, et nous nous basons sur elles pour respecter le nombre sans cesse croissant de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis et partout dans le monde. Alors que les exigences en matière de confidentialité continuent d'évoluer, nos clients peuvent compter sur ADP pour les soutenir à chaque étape



Maria Black,
président et chef de la direction, ADP



Tour d'horizon des principes de confidentialité des données à ADP

À ADP, nous croyons qu'une structure de gouvernance solide et responsable doit être au cœur des initiatives de protection des données à l'échelle de l'entreprise.

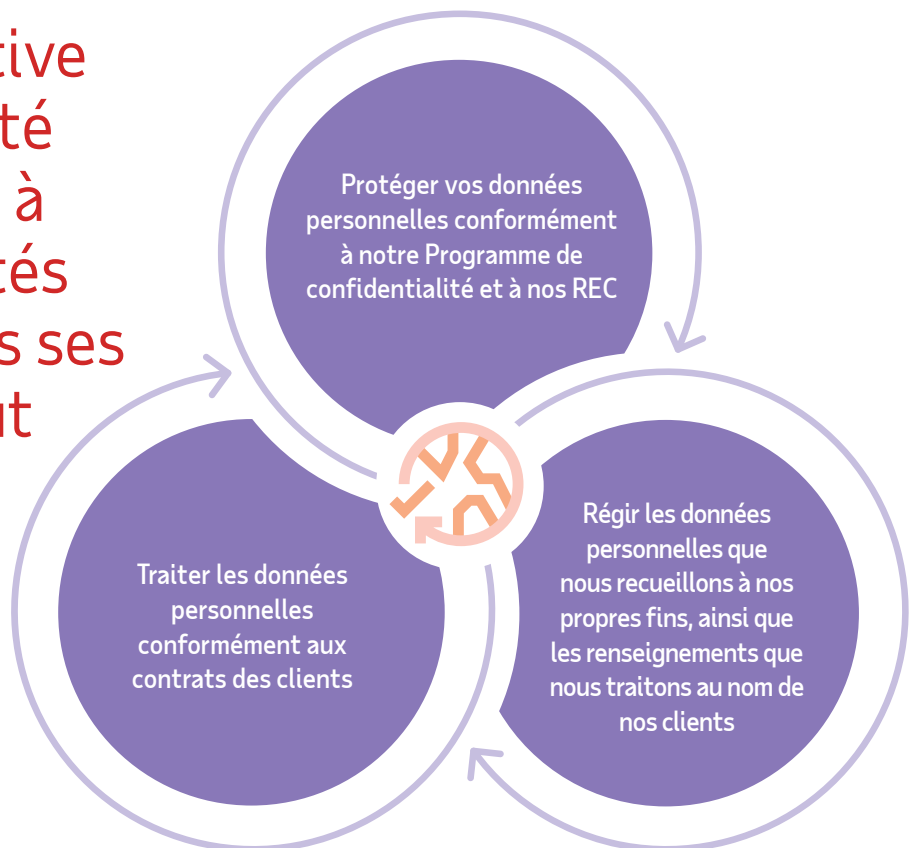
Pour favoriser l'opérationnalisation des lois sur la confidentialité dans le monde entier, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD), la Loi générale sur la protection des données du Brésil (LGPD), la Loi californienne sur la protection des renseignements personnels (CCPA) et d'autres lois sur la confidentialité en voie d'être adoptées aux États-Unis ou ailleurs, l'équipe mondiale de la protection des données, dirigée par notre chef de la confidentialité, pilote les efforts de l'ensemble de notre organisation en matière de confidentialité. Nous avons mis sur pied un Conseil de direction en matière de confidentialité composé de professionnels interdisciplinaires, y compris des représentants de nos unités d'affaires.

Ces dirigeants jouent un rôle essentiel pour promouvoir l'importance de notre discours sur la confidentialité à l'échelle de l'entreprise. Les dirigeants d'entreprise désignés, appelés Responsables de la confidentialité,



assument des responsabilités relatives à la gestion du traitement de vos données personnelles au sein de chaque unité d'affaires et fonction d'ADP. Nous avons constaté que cette approche réussit à générer une mobilisation générale quant à la conformité en matière de confidentialité des données. Tous les collaborateurs et les travailleurs intérimaires d'ADP ont reçu une formation sur la confidentialité et la sécurité de l'information.

La politique relative à la confidentialité d'ADP s'applique à toutes ses sociétés affiliées et à tous ses employés, partout dans le monde.



ADP satisfait aux normes les plus rigoureuses en matière de protection des données à l'échelle mondiale

En tant qu'entreprise ayant obtenu l'approbation des organismes de réglementation pour la mise en œuvre des REC à titre de responsable du traitement de données (pour le traitement des données des clients) et de contrôleur des données (pour les données de nos employés et d'autres collaborateurs), ADP fait partie de l'élite mondiale.



Les REC : une norme internationalement reconnue en matière de protection des données personnelles

- Les REC sont des politiques élaborées à l'interne par un groupe d'entreprises qui ont une même société mère.
- Elles fournissent un ensemble cohérent de règles sur le transfert des données personnelles des clients, des employés et d'autres personnes à l'étranger, peu importe où ces données sont traitées.
- Les REC deviennent juridiquement contraignantes une fois approuvées par les autorités de protection des données de l'UE (les APD sont les organismes de réglementation basés dans chacun des États membres de l'UE).
- Le RGPD reconnaît expressément les REC comme un moyen de protéger le transfert de données personnelles hors de l'Union européenne (UE).
- Les autorités considèrent les REC comme la meilleure manière de protéger le droit à la confidentialité des individus conformément aux exigences du RGPD. with the GDPR requirements

Voici pourquoi nous croyons que l'adoption des REC par ADP est à votre avantage :

- Les 28 autorités de protection des données de l'UE ont approuvé nos codes relatifs aux REC et ADP continuera de se conformer à ceux-ci sous la supervision constante de notre principale autorité de surveillance (l'autorité néerlandaise de protection des données).
- En tant que responsable du traitement de données dont les REC sont approuvées, ADP vous aidera à vous conformer aux normes les plus strictes de l'Union européenne, tout en évitant les coûts et la paperasse qu'impliquent le transfert de données en fonction de clauses contractuelles basées sur divers modèles.
- Grâce aux REC d'ADP, vous avez accès à une solution pour le transfert de renseignements qui concernent un Européen ou une Européenne, laquelle répond à vos besoins commerciaux multinationaux, en plus d'offrir la clarté et la cohérence accrues offertes par l'adoption d'une norme mondiale unique.
- Nos REC sont intégrées aux politiques et procédures mondiales en matière de conformité actuelles d'ADP, offrant ainsi à vos données un niveau de gouvernance supplémentaire.



L'adoption des REC a permis à ADP de mettre en œuvre un Programme de confidentialité complet et fiable à l'échelle de l'entreprise.

Communiquez avec l'Équipe mondiale de protection des données personnelles et de la gouvernance d'ADP

Vous pouvez nous écrire à l'adresse privacy@adp.com.

Pour en savoir plus sur la confidentialité à ADP, visitez le site

<https://www.adp.ca/fr-ca/a-propos-adp/securite-des-donnees.aspx>.

